



BOURSE DE RECHERCHE

Appel à candidatures 2025

**« Eco-anxiété : quels rouages et quels leviers
d'accompagnement des jeunes volontaires de la
Croix-Rouge française ? »**

avec le soutien de Croix-Rouge française



Crédit photo : Croix-Rouge argentine

Présentation

La **Fondation Croix-Rouge française** est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée au soutien à la recherche en sciences humaines et sociales. Son objectif est de contribuer à améliorer l'action dans les secteurs humanitaire et social, en finançant et en accompagnant des projets de recherche, en France et dans le monde, et en développant des collaborations avec les institutions académiques.

La Fondation soutient des chercheurs par l'attribution de bourses de recherche sur appels à candidatures, et les accompagne depuis la conception de leur projet de recherche, en lien avec les besoins des acteurs de terrain, jusqu'à la mise en valeur de leurs travaux et la promotion de leurs idées. Ces appels portent sur les **thématiques de recherche** suivants.

2 thématiques institutionnelles prioritaires

Lien social & engagement

Le lien social est au cœur des missions des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, notamment au travers du principe de volontariat. La Fondation ne l'aborde pas comme un objet de recherche spécifique, mais l'appréhende dans une approche transversale pour l'ensemble de ses travaux. Les chercheurs exploitent cette notion dans leur analyse des facteurs de rupture, d'exclusion ou d'isolement, ainsi que dans leur observation des leviers de cohésion et les mécanismes de solidarité.

Action humanitaire internationale

L'action humanitaire moderne dans sa forme laïque et universelle initiée il y a 160 ans par Henry Dunant a connu de nombreuses crises et ruptures, en réaction à différents conflits armés, aux grandes catastrophes, qui ont transformé les façons d'agir et de protéger les populations. Toutefois, au-delà des grands bouleversements géopolitiques avec lesquels elle s'est façonnée et de sa montée en puissance depuis la fin de la guerre froide, le secteur humanitaire fait face à des transformations plus profondes, qui tendent à remettre en cause ses fondements, bouleversent son architecture et interrogent ses pratiques. Partant de ce constat, la Fondation soutient la recherche sur les transformations du système de l'aide internationale.

3 thématiques opérationnelles

Santé et épidémies

Comprendre les situations et besoins sanitaires des populations, prendre en compte les dimensions socioculturelles dans les actions relatives à l'accès aux soins, à la prévention et aux systèmes de santé. Identifier les barrières et inégalités d'accès aux soins, améliorer la réponse aux urgences sanitaires. Analyser les perceptions et représentations des personnes aidantes comme accompagnées et les spécificités de chaque situation.

Migrations et déplacements

Mieux cerner l'origine et les sources de migrations, les stratégies et vécus des exilés, et la pertinence de la réponse humanitaire. Accompagner le renouvellement des pratiques autour de cet enjeu devenu mondial. Face à des parcours et situations d'exil plus complexes, mieux comprendre et documenter ces expériences, et les réponses qui y sont apportées. Mieux comprendre les trajectoires de (sur)vie des exilés, afin de mieux agir à leurs côtés.

Risques & catastrophes

Étudier les causes de fragilité des populations, leur capacité de résilience, leur perception des risques ainsi que les nouvelles réponses humanitaires expérimentées sur les terrains les plus touchés. Conscients du fait que les catastrophes sont avant tout des phénomènes sociaux, apporter de nouveaux éclairages et des réflexions sur les politiques publiques, repenser les modalités d'action, et la réponse apportée aux populations touchées.

La Fondation a identifié **quatre territoires prioritaires** : la France hexagonale, les territoires ultramarins et territoires étrangers de proximité dans les 3 Océans, l'Afrique subsaharienne et le Moyen-Orient. Ces territoires prioritaires ne sont toutefois pas exclusifs. Le soutien de la Fondation peut s'étendre à toute zone géographique, si les projets de recherche réunissent, entre autres, les conditions de sécurité et de faisabilité exigées.



Notre raison d'être

La Fondation Croix-Rouge française, reconnue d'utilité publique, se consacre à la recherche dans les domaines de l'action humanitaire et de la solidarité. En s'associant au secteur académique, à la société civile et aux populations concernées, elle produit des savoirs pour contribuer à la transformation des pratiques et à l'apprentissage des acteurs, en France et dans le monde.

Nos valeurs

La Fondation soutient **une approche en sciences humaines et sociales inclusive, ouverte et collaborative, centrée sur les besoins des personnes et des territoires.** Ancrée dans les valeurs et principes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Fondation soutient la recherche fondamentale et la recherche-action, afin de renforcer les liens recherche-action-société pour une humanité partagée.

Appel « Eco-anxiété : quels rouages et quels leviers d'accompagnement des jeunes volontaires de la Croix-Rouge française ? »

avec le soutien de la Croix-Rouge française

Initiative dédiée à la recherche dans les champs de l'action humanitaire et de l'action sociale, la Fondation Croix-Rouge française porte la volonté de la Croix-Rouge française (CRf) de s'engager dans un effort d'analyse des fragilités et des réponses des acteurs, d'anticipation des besoins des populations vulnérables, et d'accompagnement de nouveaux modèles opérationnels.

A ce titre, la Fondation Croix-Rouge française conduit depuis 2020 et avec le soutien de la **Croix-Rouge française** le programme « **bénévo'Lab** », qui propose à tous les bénévoles et salariés de la CRf de bénéficier d'un soutien technique et scientifique pour répondre à des questions ou difficultés opérationnelles rencontrées lors des missions Croix-Rouge. Chacun dans l'action n'a pas toujours le temps ou le recul nécessaire pour mener seul une réflexion sur son action, les problèmes qu'il rencontre. C'est pourquoi la Fondation Croix-Rouge propose d'associer, pendant une année, un spécialiste universitaire expert de la question soulevée, en lien constant et direct avec le bénévole ou salarié et ses missions.

Au terme de l'appel à propositions lancé cette année auprès de tous les bénévoles et salariés de la CRf, un projet porté par le pôle « Jeunesse et initiatives » et soutenu par le programme « Santé Mentale et Soutien Psychosocial » portant sur le thème de l'éco-anxiété a été retenu. Le présent appel est donc tiré de leur proposition initiale, et de leur participation active à sa rédaction aux côtés de la Fondation Croix-Rouge. Celui-ci attribuera **1 bourse de recherche individuelle de 15 mois**.

Pour que, à travers ces volontaires de la CRf, les femmes et les hommes engagés au quotidien sur le terrain bénéficient de l'expérience et des résultats de la recherche, et que leur action au service des plus vulnérables en soit renforcée, il est attendu que le lauréat de cet appel conduise ses travaux en lien direct avec les personnes à l'origine de ce projet.

Thématique et zone géographique de recherche

Contexte

L'environnement et le changement climatique semblent occuper, depuis 2010, une place de plus en plus importante dans les préoccupations de la population française (ADEME, 2021 ; 2022). En 2022, ils étaient 72 % à estimer que « les conditions de vie deviendront bientôt extrêmement pénibles à cause des dérèglements climatiques » (ADEME, 2022 : 12). Ces ressentis sont alignés sur des tendances globales – le

changement climatique ayant été reconnu au niveau international comme une des principales menaces du 21^{ème} siècle pour la santé publique, y compris pour la santé mentale des populations (Clayton et al., 2017 ; Usher et al., 2019).

Un nombre croissant de personnes à travers le monde déclarent en effet ressentir un mal-être, des craintes, du désespoir et/ou de la colère face aux effets du changement climatique et de la crise environnementale (voir Gustafon et al., 2019 ; Coffey et al., 2021). Aux Etats-Unis, une étude conduite en 2018 par le *Yale Program on Climate Change Communication* et le *Center for Climate Change Communication* de l'Université George Mason trouvait que 69 % des Américains s'inquiétaient du changement climatique et que 49 % pensaient qu'il leur nuirait personnellement (voir Gustafon et al., 2019).

En Europe, une étude portant sur des données collectées dans 25 pays montre que les éco-anxieux pourraient représenter entre 22 % et 55 % de la population (Niedziedz, & Katikireddi, 2023). Les jeunes semblent être particulièrement touchés par ce phénomène – en 2021, une recherche publiée dans le journal *The Lancet* révélait que sur 10 000 jeunes de 16 à 25 ans interrogés dans dix pays, plus de la moitié déclaraient que le changement climatique les rendait tristes, anxieux, en colère, impuissants et coupables et plus de 45 % que leurs sentiments liés au changement climatique affectaient négativement leur vie quotidienne et leur fonctionnement (Hickman et al., 2021).

Bien que le concept d'éco-anxiété soit de plus en plus utilisé par les médias et les chercheurs, il n'y a pas de consensus dans la littérature sur sa définition. Le terme – néologisme issu de la contraction d'« écologie » et d'« anxiété » – est utilisé tour à tour pour désigner une anxiété associée à la détérioration des conditions environnementales globales, une peur chronique d'expérimenter une catastrophe dite « naturelle » au cours de sa vie, ou une détresse mentale ressentie suite à l'exposition ou l'expérience d'un aléa majeur (voir Desmarais et al., 2022 ; Dévès, 2023 ; Weiss & Canali, 2023).

Tentant de proposer une définition pouvant faire consensus, Brophy et al. (2023) définissent l'éco-anxiété comme « une expérience d'inquiétude ou d'inquiétudes de différents niveaux et principalement des émotions négatives concernant le monde naturel, la vie humaine et l'incertitude ou la peur de l'avenir qui peuvent ou non être vécues comme de la détresse ». Le dictionnaire français du Larousse définit quant à lui le terme depuis 2023 comme une « forme d'anxiété liée à un sentiment d'impuissance face aux problématiques environnementales contemporaines » (Larousse, 2025).

L'éco-anxiété et la Croix-Rouge française

Avec ses plus de 75 000 bénévoles, dont 19 000 de moins de 30 ans, la CRf représente une des plus grandes associations bénévoles en France. Engagé dans de nombreuses missions dans les domaines de l'action sociale, de l'urgence et du secourisme, mais aussi de la vie associative et de la jeunesse, ce vivier bénévole constitue la force principale et le cœur battant de l'association.

En 2023, l'environnement était cité comme une des principales préoccupations des jeunes volontaires et personnes accompagnées de la CRf lors d'une grande consultation réalisée par la CRf (Croix-Rouge française, 2023). Ces derniers attendent de l'association qu'elle devienne plus verte et offre de nouvelles voies de prise en compte des questions environnementales dans ses activités. La promotion 2023-2024 de la MaGE (Masterclass Gouvernance et Engagement), un groupe de jeunes issus de la CRf, de Familles rurales, de la Ligue de l'enseignement et d'APF France Handicap, a choisi de mener ses travaux sur l'éco-anxiété :

« Aujourd'hui, nous constatons que dans nos quatre associations, les thématiques liées à l'environnement, la santé mentale et l'engagement des jeunes sont traitées séparément. L'éco-anxiété n'est pas traitée comme un sujet en tant que tel. Pourtant, il existe un intérêt tangible à s'engager et à s'investir dans cette problématique. C'est une opportunité de se saisir des préoccupations des individus et en particulier des jeunes. C'est un sujet transversal à toutes les thématiques des associations et qui touche tous les territoires. C'est donc tout naturellement l'occasion de favoriser la collaboration entre nos 4 réseaux. » (MaGE, 2024: 4)

Pour répondre à ces attentes et s'emparer de ce sujet, la CRf souhaite mettre en place un dispositif relatif à l'éco-anxiété répondant à 3 objectifs : 1) apporter du savoir ; 2) sensibiliser et accompagner le public ; et 3) favoriser le passage à l'action et rétablir de l'optimisme. Les équipes du pôle « Jeunesse et Initiatives » (Direction de l'éducation, de la prévention et des liens familiaux) et du programme « Santé mentale et soutien psychosocial » de la CRf souhaiteraient ainsi mieux comprendre les ressorts de l'éco-anxiété à l'œuvre et identifier des leviers de prise en charge et d'accompagnement afin de mieux répondre aux attentes du réseau en la matière, en particulier des jeunes.

Etat des connaissances relatives à l'éco-anxiété

Plusieurs revues de la littérature sur l'état actuel des connaissances à propos de l'éco-anxiété ont déjà été conduites et publiées, notamment en santé publique et en psychologie (Coffey et al., 2021 ; Baudon, 2021 ; Boluda-Verdu, 2022). Il existe également plusieurs revues sur le vécu et l'expérience spécifique des jeunes (Léger-Goodes et al., 2022 ; Brophy et al., 2023 ; Kankawale & Niedzwiedz, 2023). Ces revues ont permis de mettre en lumière un certain nombre de tendances émergentes, notamment le fait que l'éco-anxiété serait associée à d'autres problématiques de santé mentale comme la dépression, l'anxiété, le stress ou l'insomnie ; qu'elle contribuerait à accroître la réticence à avoir des enfants ; mais aussi qu'elle serait, réciproquement, associée à un comportement pro-environnemental, pouvant ainsi se révéler catalyseur d'action (voir Caillaud et al., 2022 ; Hiridjee, 2022 ; Gloor & Villeunier, 2024).

Les recherches existantes suggèrent par ailleurs qu'il puisse y avoir un lien de corrélation entre un niveau plus élevé d'éco-anxiété et certains facteurs socio-démographiques comme l'âge, le genre et la zone géographique (Closson et al., 2022 ; Boluda-Verdu et al., 2022). Les plus jeunes et les femmes seraient en effet plus exposés à l'éco-anxiété, tout comme les personnes résidant dans des zones plus défavorisées et/ou directement affectées par le changement climatique (Boluda-Verdu et al., 2022).

A propos de l'accompagnement, de la prise en charge et des méthodes thérapeutiques d'intervention, la recherche semble pour l'instant converger sur trois grands axes : 1) l'encouragement de la pratique d'activités de reconnexion à la nature ; 2) la mise à disposition d'espaces sûrs et sécurisants aussi bien individuels que collectifs pour exprimer les émotions liées à l'éco-anxiété et 3) l'encouragement et l'accompagnement au passage à l'action (voir Baudon et Jachens, 2021 ; Brophy et al., 2023 ; Gloor & Villemier, 2024).

Bien que de plus en plus de recherches aient été publiées sur le sujet ces dernières années, les chercheurs identifient plusieurs limites à la littérature existante. Tout d'abord, le fait que la majorité de ces recherches aient moins de 10 ans (Boluda-Verdu et al., 2022). Le secteur académique semble ainsi manquer encore de recul pour pouvoir tirer des conclusions définitives relatives aux rouages et approches interventionnelles en matière d'éco-anxiété. Les revues actuelles considèrent par ailleurs que la qualité des études existantes reste limitée (voir Boluda-Verdu et al., 2022 ; Brophy et al., 2023). L'absence de définition et de méthodologie normalisée pour mesurer l'éco-anxiété tend à remettre en cause la fiabilité des données et évaluations existantes. A propos des stratégies interventionnelles, bien que certaines puissent être tirées de la littérature, d'autres ne sont pas largement validées et doivent encore être testées de façon plus systématique (Baudon & Jachens, 2021). Les chercheurs soulignent enfin la nécessité de concilier l'approche individualiste de l'éco-anxiété avec la réalité systémique du changement climatique. Ils invitent leurs collègues à étudier comment la pression à agir, individuellement ou collectivement, pourrait avoir un effet néfaste sur la santé mentale, en particulier chez les jeunes, en exacerbant une détresse psychologique si déjà présente (Brophy et al., 2023).

Objectifs de l'appel

L'objectif de cet appel est de permettre une meilleure compréhension des ressorts de l'éco-anxiété à l'œuvre auprès des volontaires de la CRf et d'identifier des leviers de prise en charge de cette éco-anxiété, notamment vis-à-vis des plus jeunes. *Comment les jeunes volontaires (bénévoles et salariés) ressentent-ils et s'approprient-ils la question de l'éco-anxiété ? Quelles stratégies les jeunes adoptent-ils pour faire face au changement climatique et à l'éco-anxiété ? Quelles sont les particularités ou les approches spécifiques à prendre en compte dans le soutien psychologique lié à l'éco-anxiété ? Dans quelle mesure le passage à l'action peut-il être générateur d'optimisme pour les jeunes volontaires éco-anxieux et quelles sont au contraire les limites du passage à l'action en termes d'atténuation de l'éco-anxiété ? Existe-t-il des modèles inspirants d'accompagnement des volontaires et du grand public face à l'éco-anxiété ?*

La recherche devra permettre de répondre à ces questions afin notamment de contribuer aux actions des programmes « Croix-Rouge Jeunesse » et « Croix-Rouge Initiatives ». « Croix-Rouge Jeunesse » assure l'animation du réseau jeunesse de l'association ainsi que le pilotage de la MaGE et le suivi des travaux de la promotion 2023-2024 sur l'éco-anxiété. « Croix-Rouge Initiatives » accompagne chaque année la réalisation de projets solidaires de proximité portés par le réseau de la Croix-Rouge française, dont certains sur le thème de l'environnement. Les résultats de l'étude viendront directement alimenter les travaux de ces deux programmes, enrichir leur connaissance du sujet pour accompagner la sensibilisation du réseau, proposer de

nouvelles façons d'aborder le sujet, et impulser une dynamique de passage à l'action adaptée. Il s'agira notamment, à terme, de co-construire avec les jeunes et le chercheur une boîte à outils opérationnelle de sensibilisation et de formation sur l'éco-anxiété et le passage à l'action.

En termes méthodologiques, la recherche devra porter prioritairement sur les jeunes volontaires (bénévoles et salariés) de la CRf. Dans une approche comparative, elle pourra éventuellement également porter sur la population générale, ciblant en priorité les jeunes. Les projets de recherche proposant d'adopter des méthodes de recherche participatives incluant les jeunes seront privilégiés ainsi que les projets proposant d'adopter des cadres analytiques multidisciplinaires et une approche méthodologique mixte. Les cas d'études permettant une comparaison des résultats entre des milieux urbains et ruraux et/ou des territoires métropolitains et ultramarins seront enfin appréciés.

Bibliographie

ADEME. (2021). *Les Représentations sociales du changement climatique : 22e vague du baromètre*. Rapport. Agence de la transition écologique (ADEME), octobre 2021. <https://librairie.ademe.fr/>

ADEME. (2022). *Les Représentations sociales du changement climatique : 23e vague du baromètre*. Rapport. Agence de la transition écologique (ADEME), octobre 2022. <https://librairie.ademe.fr/>

Baudon, P., & Jachens, L. (2021). A scoping review of interventions for the treatment of eco-anxiety. *International journal of environmental research and public health*, 18(18), 9636.

Boluda-Verdu, I., Senent-Valero, M., Casas-Escolano, M., Matijasevich, A., & Pastor-Valero, M. (2022). Fear for the future: Eco-anxiety and health implications, a systematic review. *Journal of Environmental Psychology*, 84, 101904.

Brophy, H., Olson, J., & Paul, P. (2023). Eco-anxiety in youth: An integrative literature review. *International Journal of Mental Health Nursing*, 32(3), 633-661.

Caillaud, M., Lauwerier, R., Verdier, T., (2022). *Dans la tête des éco-anxieux. Une génération face au dérèglement climatique*. Fondation Jean Jaures Editions. <https://www.jean-jaures.org/publication/dans-la-tete-des-eco-anxieux-une-generation-face-au-dereglement-climatique/>

Clayton, S.; Manning, C.M.; Krygsman, K.; Speiser, M. (2017). *Mental Health and Our Changing Climate: Impacts, Implications, and Guidance*. American Psychological Association, Climate for Health, ecoAmerica. <https://www.apa.org/news/press/releases/2017/03/mental-health-climate.pdf>

Closson, K., Card, K.G., Logi, C., Niloufar, A., Sachal, A. S., Bratu, A., Marshall, C., Hu, A. T., Takaro, T. K., Kennedy, A., Clayton, S., Samji, H., Martin, G., Gislason, M., Hogg, R. S. (2022). Gender differences in climate change anxiety. *SSRN Electronic Journal*.

Coffey, Y., Bhullar, N., Durkin, J., Islam, M. S., & Usher, K. (2021). Understanding eco-anxiety: A systematic scoping review of current literature and identified knowledge gaps. *The Journal of Climate Change and Health*, 3, 100047.

Croix-Rouge française. (2023). *Consultation nationale des Jeunes 2023 : les résultats*. Document interne CRf.

Desmarais, M. É., Rocque, R., & Sims, L. (2022). Comment faire face à l'éco-anxiété : 11 stratégies d'adaptation en contexte éducatif. *Éducation relative à l'environnement. Regards-Recherches-Réflexions*, 17(1).

Dévès, M. (2023). De la catastrophe à «l'éco-anxiété». *Le Carnet PSY*, 264(7), 33-36.

Gloor, E., & Vuilleumier, S. (2024). Souffrance d'éco-anxiété ou de lucidité ?. *Soins infirmiers*, 4, 64-67.

Gustafson, A., Bergquist, P., Leiserowitz, A., & Maibach, E. (2019). A growing majority of Americans think global warming is happening and are worried. *Yale Program on Climate Change Communication*. <https://climatecommunication.yale.edu/publications/a-growing-majority-of-americans-think-global-warming-is-happening-and-are-worried/>

Kankawale, S. M., & Niedzwiedz, C. L. (2023). Eco-anxiety among children and young people: systematic review of social, political, and geographical determinants. *MedRxiv*, 2023-12.

Larousse. (2025). *Ecoanxiété*. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9coanxi%C3%A9t%C3%A9/191118#:~:text=%EE%A0%AC%20%C3%A9coanxi%C3%A9t%C3%A9&text=Forme%20d'anxi%C3%A9t%C3%A9%20li%C3%A9e%20%C3%A0,les%2018%2D24%20ans>

Léger-Goodes, T., Malboeuf-Hurtubise, C., Mastine, T., Généreux, M., Paradis, P. O., & Camden, C. (2022). Eco-anxiety in children: A scoping review of the mental health impacts of the awareness of climate change. *Frontiers in psychology*, 13, 872544.

MaGE. (2024). *L'incroyable MasterClass "Gouvernance et engagement" Promo 2023-2024*. APF France Handicap, Croix-Rouge française, Familles rurales, La ligue de l'enseignement. Document interne.

Niedzwiedz, C., & Katikireddi, S. V. (2023). Determinants of eco-anxiety: cross-national study of 52,219 participants from 25 European countries. *European Journal of Public Health*, 33(2), 28.

Weiss, K., & Canali, L. (2023). L'éco-anxiété, et les victimes du changement climatique. Perspectives psychologiques et juridiques. *La Pensée écologique*, 10(1), 29-40.

Zone géographique de recherche

La recherche aura lieu en France.

Conditions de candidature

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d'une recherche dans le cadre d'un projet individuel. Toutefois, chaque candidat est libre d'impliquer d'autres personnes s'il le juge nécessaire pour la réalisation de la recherche. Le cas échéant, celui-ci fournira les CV et une présentation des tâches allouées à ces personnes.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater :

- être titulaire d'un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l'environnement, etc.) ;
- justifier une disponibilité minimum de 6 mois durant l'année consacrée à la recherche ;
- contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d'autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **1^{er} juin 2025**.

Il n'existe pas de condition de nationalité.

Tout chercheur rassemblant les conditions présentées ci-dessus, qu'il soit titulaire de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) ou non, peut candidater.

Dans le cas de la sélection d'un projet porté par un chercheur titulaire, la collaboration sera formalisée par la signature d'une convention partenariale entre la Fondation et la tutelle du laboratoire d'affiliation du lauréat. Les éventuels frais de gestion inclus dans le budget prévisionnel fourni par le porteur de projet au moment de la candidature ne doivent pas excéder 8 % du montant de la bourse.

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D'une manière générale, les candidats doivent :

- présenter leur projet de recherche en langue française ;
- être présentés par un établissement de recherche ou académique ;
- motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
- prendre connaissance des conditions d'attribution et des modalités d'utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
- candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 27 avril 2025 à minuit (heure de Paris)**.

La Fondation Croix-Rouge française soutient les chercheurs réfugiés, qu'ils soient francophones ou non, et dans le cadre de dispositifs d'accueil tels que le programme PAUSE. La lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet (voir « Formulaire de candidature » plus loin) doit mentionner dans ce cas l'engagement du laboratoire d'accueil du chercheur réfugié à l'aider à soumettre les rapports d'avancement ainsi que les livrables finaux attendus dans le cadre de la recherche en français.

Dépôt de candidature

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d'une plateforme en ligne accessible sur son site (www.fondation-croix-rouge.fr). Après la création de son compte, le candidat accède à son espace personnel depuis lequel il peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l'évolution de sa/ses candidature/s.

Formulaire de candidature

Le candidat renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d'informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques

et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, etc.), jusque dans l'évaluation des risques sécuritaires et éthiques qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, le cas échéant le CV de chaque personne impliquée dans la réalisation de la recherche ;
 - *pour les candidats titulaires de l'ESR uniquement* : une attestation de l'organisme scientifique d'affiliation certifiant le poste et les fonctions du candidat ;
 - *pour les candidats non titulaires uniquement* : la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l'école doctorale, et du rapport de soutenance de thèse ;
 - *pour les futurs docteurs uniquement* : une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **1^{er} juin 2025** ;
2. une lettre de motivation ;
3. un justificatif de domicile ;
4. un chronogramme détaillé des étapes clés du projet de recherche ;
5. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
6. un formulaire d'autoévaluation des risques éthiques liés au projet de recherche ;
7. un budget prévisionnel (*pour les candidats titulaires de l'ESR uniquement*) ;
8. une lettre de référence (optionnel).

Les candidatures en ligne seront ouvertes **du 17 mars 2025 au 27 avril 2025 à minuit (heure de Paris)**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le candidat peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il sera tenu informé des résultats.

Processus d'évaluation et de sélection

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d'administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés, des lauréats des Prix de recherche honorifiques et de l'équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, une proposition de sélection est soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **21 juin 2025**.

Modalités du soutien financier

- Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au lauréat :
 - une **bourse de recherche de 18 000 euros** ;
 - la possibilité de solliciter une **participation aux frais d'assurance liés au terrain** (pour un montant maximum de **500 euros**).
- De plus la Fondation propose un accompagnement et les avantages suivants :
 - un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
 - un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :

- traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l'**article scientifique** et du numéro de la série « **Pratiques & Humanités** » (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
- soutien pour publier dans des revues d'excellence et la revue **Alternatives Humanitaires**
- participation aux « **Rencontres de la Fondation** » ou à d'autres événements de valorisation internationaux
- création d'un **espace dédié à la recherche** conduite sur le site de la Fondation
- un abonnement d'un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
- Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat est seul responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
- Dans le cas de la sélection d'un projet porté par un chercheur titulaire, la collaboration sera formalisée par la signature d'une convention partenariale entre la Fondation et la tutelle du laboratoire d'affiliation du lauréat. La gestion du financement ainsi accordé conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l'équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, qui fournira un compte-rendu budgétaire aux échéances fixées par le calendrier scientifique de la Fondation.
- Sur la base de leur appréciation du projet de recherche et de l'auto-évaluation des risques éthiques liés à ce projet et fournie par le candidat, les évaluateurs se prononcent sur la nécessité ou non de soumettre le projet de recherche à un comité d'éthique. Dans le cas où ils se prononcent en faveur d'une telle démarche, le Conseil d'administration de la Fondation attribuera la bourse de recherche sous réserve d'obtention d'un avis favorable d'un comité d'éthique par le lauréat. La recherche ainsi que le versement de la bourse ne débuteront pas, jusqu'à obtention de cet avis favorable. Dans le cas contraire où les évaluateurs ne concluent pas à la nécessité de soumettre le projet de recherche à l'avis d'un comité d'éthique, la recherche ainsi que le versement de la bourse pourront débuter à la date indiquée dans l'appel. Toutefois, la Fondation encourage vivement le lauréat à soumettre son projet à l'avis d'un comité d'éthique, et il rendra compte à la Fondation du résultat de ses démarches dans son 1er rapport d'étape.
- La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient après confirmation expresse par le Lauréat, par tout moyen écrit, du démarrage de ses travaux de recherche, et un solde de 3 000 euros à la remise des livrables finaux.
- Le versement de la seconde et troisième tranche de la bourse dépend de la volonté expresse du Lauréat à poursuivre son travail de recherche, dans les conditions visées dans la Convention de recherche, en envoyant les deux rapports d'étape aux dates convenues. De même, à défaut de présentation par le Lauréat des deux publications (article scientifique et fiche préparatoire au « Pratiques & Humanités ») et du rapport final de recherche, même si les deux rapports d'étape ont été fournis, il sera mis fin au versement de la bourse, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d'ores et déjà versée.
- Au cas où survient un événement qui constitue un cas de force majeure ou un événement visé dans la liste ci-dessus, les obligations des Parties seront automatiquement suspendues et prorogées d'une durée égale au retard résultant de

cette survenance. La suspension sera notifiée par la Partie la plus diligente, qui précisera la durée prévisible de cette suspension. On entend par cas de force majeure tout évènement imprévisible, irrésistible et indépendant de la volonté des Parties. Sont contractuellement considérés comme causes d'exonération un/des évènements suivants, susceptibles par leur gravité de modifier le contexte de la recherche, qui surviendrait(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), même s'ils ne répondent pas à la définition de la force majeure et sans qu'il soit besoin de l'établir : révolution, émeutes, guerre civile, guerre interétatique, attentats de masse, instabilité politique majeure, grève générale prolongée, crise économique majeure, crise financière, défaut de paiement du pays, crise bancaire avec faillite(s) bancaire(s) et fermeture temporaire des établissements financiers, catastrophe naturelle, sanitaire, industrielle, technologique, environnementale... Il sera tenu compte de différents paramètres (dont l'avis du Ministère des Affaires étrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d'ONG transnationales, du CICR, d'agences de l'ONU).

Obligations

- Tout chercheur sélectionné s'engage à respecter les présentes obligations, telles que définies dans la convention d'attribution de financement de la Fondation et ses parties annexes.
- Le lauréat s'engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l'étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
- Le lauréat s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et livrables finaux. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d'une journée scientifique organisée par la Fondation.
- Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le lauréat à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le lauréat étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le lauréat consent par avance, mention serait faite des références de l'auteur qui reste propriétaire de son travail.
- Le lauréat s'engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d'intérêts.
- Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le lauréat dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le lauréat et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

Calendrier

17 mars 2025	Lancement de l'appel à candidatures
27 avril 2025	Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris)
Mai-Juin 2025	Évaluation des candidatures
20 juin 2025	Sélection par le Conseil d'administration de la Fondation
21 juin 2025	Annonce des résultats par mail à tous les candidats
Juillet-Août 2025	Signature de la convention d'attribution du financement
1 ^{er} septembre 2025	Début de la recherche
1 ^{er} décembre 2026	Fin de la recherche et réception des livrables finaux

La Fondation Croix-Rouge française traite, en sa qualité de responsable de traitement, des données personnelles vous concernant pour les besoins de l'étude et du traitement de votre dossier de candidature. L'accès à vos données personnelles est strictement limité aux personnes habilitées de la Fondation. Vous pouvez retrouver la politique de protection des données personnelles de la Fondation ici : <https://www.fondation-croix-rouge.fr/politique-protection-donnees-personnelles/>

Conformément à la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement Général sur la Protection des Données du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression sous certaines conditions, d'opposition pour motifs légitimes de vos données et du droit d'obtenir la limitation du traitement. Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.

Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à l'adresse suivante : contact@fondation-croix-rouge.fr ou à l'adresse postale suivante : Fondation Croix-Rouge française au 21 rue de la Vanne – CS 90070 – 92126 Montrouge Cedex. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité française de protection des données, la CNIL.

Dans le cadre du dispositif de lutte contre le financement du terrorisme et blanchiment d'argent, tout candidat sélectionné (et le cas échéant toute personne participant à la réalisation de son projet) sera soumis à vérification auprès de notre sous-traitant CSI Web.

Pour toute question au sujet de l'appel, merci de contacter :

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr